

# Commune d'ALLEMENT

## PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

### ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

(hors zones inondables par l'Eau d'Olle et la Romanche)  
(sur fond topographique)

#### Légende :

- Niveau de contraintes \***
- Zones d'interdictions
  - Zones de projet possible sous maîtrise collective
  - Zones de contraintes faibles
  - Zones sans contrainte spécifique

- Nature du risque \*\***
- I<sup>1</sup>, I<sup>2</sup> : inondation en pied de versant
  - M.a : crues de versant
  - T, L1, L2 : crues de versant et de ruisseaux torrentiels
  - V, V<sup>1</sup> : ravissements et ruissellement sur versant
  - G, g1, g2 : glissements de terrain
  - P, p1, p2 : chutes de pierres
  - A, a1, a2 : évalanches

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion : voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

\* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

\*\* le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractères en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

--- Limite du zonage réglementaire  
--- Limite du zonage réglementaire  
--- Limite de la zone d'étude

----- Limite communale

SCAN EDR © IGN 99

Réalisation : RTM38

Etabli le : Mars 2004

Echelle : 1/10000

Edition : ALPGEORISQUES

Modifié le :

